



Le suicide des personnes âgées à domicile et en institution.

Le suicide des personnes âgées attire moins l'attention que celui des jeunes. Pour les jeunes adultes et les adolescents, le suicide est, avec les morts violentes par accident, la principale cause de décès dans les pays occidentaux. Il a été montré que le risque de mortalité par suicide augmentait avec l'âge, cependant après 65 ans, le suicide reste une cause marginale de décès, ne représentant que 0,7% des décès. Si le taux est relativement stable depuis les années 1950, avec une diminution du risque depuis 1985, la fréquence a, elle, augmenté parmi les personnes âgées de plus de 85 ans. Il est vrai que les personnes âgées cumulent des événements adverses, deuils, dépendance matérielle, physique nécessitant leur placement en institution. Ces divers traumatismes rendent vulnérables les personnes âgées. L'hébergement en institution est-il en soi un facteur de risque de suicide? Une étude épidémiologique avait pour objectif de comparer le suicide en maison de retraite et à domicile. ¹

Les statistiques utilisées sont celles des effectifs de population issus des recensements (domicile, maison de retraite) et des causes médicales de décès.